



Communauté Economique des
Etats de l'Afrique Centrale

PADCRE-CEEAC

**Projet d'Appui au Développement du
Cadre Institutionnel et Règlementaire de
l'Electricité en Afrique Centrale**



Banque Africaine de Développement

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 004_/CEEAC/PADCRE/2026
(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DU
DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE GESTION
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (SGES) DES PROJETS
D'INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES DE LA CEEAC

Secteur : Energie

Financement : Fonds Africain de Développement (FAD)

DON : N°2100155041076

PROJET : **P-Z1-FA0-191**

1. La Commission de la CEEAC a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) agissant en qualité d'Administrateur de l'enveloppe régionale du Fond Africain de Développement (FAD-15) pour financer le Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique centrale (PADCRE). Le projet Prévoit, dans le cadre de sa composante 1, le développement d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).

2. La mission principale du Consultant chargé du développement du SGES est d'assister le Coordonnateur de la Cellule d'Exécution du Projet, notamment sur : (i) l'élaboration d'une déclaration de la CEEAC en matière environnementale et sociale applicable aux Projets régionaux d'infrastructures énergétiques de l'espace communautaire et, (ii) l'élaboration d'un projet de manuel des procédures pour la prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les projets régionaux d'infrastructures énergétiques de la CEEAC et, (iii) le renforcement des capacités des experts de la Communauté matière de sauvegardes environnementales.

3. Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le Consultant en développement du SGES est chargé de réaliser les tâches suivantes :

- Assurer la collecte, la revue et l'analyse approfondie de la documentation pertinente ;
- Procéder à une analyse détaillée des cadres normatifs, politiques et procédures environnementales et sociales applicables : (i) au sein des États membres de la CEEAC, (ii) à la Commission de la CEEAC, (iii) auprès de ses institutions spécialisées (PEAC et CEREEAC), (iv) ainsi qu'auprès des partenaires stratégiques de la Communauté (BDEAC, BAD, UE, BM, SNU)
- Recenser, évaluer et synthétiser les engagements institutionnels des Etats membres de la CEEAC relatifs à la prévention, à l'atténuation et à la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux associés aux Projets d'infrastructures énergétiques ;
- Élaborer une synthèse analytique comparative de la mise en œuvre des Systèmes de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) au sein d'autres Communautés Économiques Régionales (notamment la SADC et la CEDEAO) ainsi que d'autres organisations régionales pertinentes.
- Identifier, analyser et hiérarchiser de manière systématique les risques et impacts environnementaux et sociaux à chaque phase du cycle de vie des Projets régionaux d'infrastructures énergétiques (planification, conception, construction, exploitation et démantèlement) ;
- Veiller à l'alignement de cette analyse et cette hiérarchisation avec les normes et standards internationaux applicables en matière de sauvegardes environnementales et sociales.
- Élaborer la version provisoire de la Déclaration de la CEEAC en matière environnementale et sociale applicable aux Projets d'infrastructures énergétiques de l'espace communautaire ;
- Sur la base des objectifs définis dans cette Déclaration, proposer des programmes structurés de gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux identifiés, en appliquant la hiérarchie des mesures (éviter, minimiser, compenser, dédommager) ;

- Décliner ces mesures en plans d'actions opérationnels et en procédures spécifiques ;
- Élaborer la version provisoire du Manuel de procédures pour l'intégration des critères environnementaux et sociaux dans les Projets d'infrastructures énergétiques de la CEEAC.
- Participer à l'organisation et à l'animation de l'atelier régional d'examen et de validation du projet de SGES (comprenant la Déclaration et le Manuel de procédures) ;
- Intégrer les observations et recommandations issues de l'atelier régional afin de finaliser le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) applicable aux Projets d'infrastructures énergétiques de l'Afrique Centrale.
- Contribuer à toute autre tâche assignée par le Coordonnateur du Projet dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;
- Participer à l'atelier régional de renforcement des capacités en matière de changement climatique, prévu à São Tomé-et-Príncipe.

4. La Commission de la CEEAC invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants Individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, expérience et connaissances du secteur de l'Energie en Afrique (avec un accent sur les pays d'Afrique Centrale).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

6. Les Consultants Individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires durant les horaires administratifs de la Commission de la CEEAC (7H30 à 15H30) du lundi au vendredi les jours ouvrables, à l'adresse ci-après :

Cellule d'Exécution du PACDRE

Commission de la CEEAC

BP : 2112 Libreville – (Gabon)

644 Boulevard Triomphale Omar Bongo Ondimba

Tél. : (+241) 44 47 31 / (+241) 74 287 549 ;

E-mail : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par voie électronique (courriel) à l'adresse mail ci-après : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org copie à martial.agondogo@ceeac-eccas.org au plus tard **le 05 juin 2026 à 15h30 (Heure du Gabon).**